PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE du mardi 23 juin 2015

Présents:

M. GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole

Mme OSTA-AMIGO Adjointe au Maire

Mmes. DELCAMP, PAILLART, ROSSIGNOL, MARCHAND Enseignantes Adjointes

Mrs. BICHON, ORLEAT, SAUDOU Enseignants Adjoints

M. RENAUDET Délégué départemental de l'Education nationale

Mmes LALANDE, TETE, SAUVIGNON, RAVEL, NOININ C., LOCHON, TOURNADE, BRIANT, GARNIER, LECOMTE

et M. DURAND, M. BARRET Parents d'élèves titulaires et suppléants

Mmes ARBLADE, ORLEAT, ROUX agents municipaux

Excusés:

M. TALLIEU, Maire de La Tremblade

M. ROUGIER, Inspecteur de l'Education Nationale

Mme HOMON Déléguée départementale de l'Education nationale.

M. CHEVAL, Enseignant du RASED Mme. RAYNAL, Psychologue scolaire

Mmes GASS et MOREAU Représentantes PE

Mmes HYVERNAUD, MORILLON, NOUGUES Enseignantes adjoints M. YVANES Directeur général des services. Mairie de La Tremblade.

Absents:

Ouverture de la séance : 18h00

Secrétaire de séance : Mme DELCAMP

1- Approbation du procès verbal du Conseil d'Ecole du 17 février 201R

M. Guérin rappelle les grandes lignes de ce dernier Conseil d'école. Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2- La vie scolaire

Effectifs, équipe enseignante et organisation 2015 / 2016

Actuellement 7 classes + CLIS

Depuis la commission, 8 départs d'élèves (3 vers le privé, 5 déménagements) + 3 incertitudes de départ et 3 inscriptions en plus des GS.

Fermeture de classe possible à la rentrée après comptage.

Equipe travaille sur prévision des deux éventualités : 6 ou 7 classes.

Nombreuses familles partent pour des questions de tarif d'accueil des enfants le mercredi après-midi et de garderie (tarifs SIVOM), pour des questions d'horaires, parce que les écoles privées ne sont pas passées à 4 jours et demi.

L'équipe enseignante va changer : 4 enseignants restent : Mme Delcamp (qui passe du CM1-CM2 à la CLIS), M. Orléat, Mme Rossignol et M. Guérin.

Mme Marchand sera remplacée en tant que ZIL par M. Rousseau.

M. Bastide arrive sur l'école.

2 postes restent à pourvoir.

Le RASED reste le même.

Bilan des activités et sorties pédagogiques

- Projet cirque en relation avec le lycée de la mer. Ateliers, représentation. Pour les CE2 et CE2/CM1 et CLIS
- Activités nautiques (surf kayak voile) pour les CE2, les CM1 et les CM2 : printemps 2015.
- Mise à l'eau de l'Espiègle et rencontre de Charline Picon sur une demie journée (cycle 3)
- CE1 : sortie journée à Rochefort : Pont transbordeur + visite du musée des métiers d'autrefois.
- CE1+ CLIS: sortie au Galon d'Or en vélo.
- CE1: à venir accrobranche lundi 29/06
- Piscine (4 classes CP CE1 CP/CE1 CLIS) : en juin. Les enfants vont passer le test pour préparer les activités nautiques. Les CP ont vu quelques séances de piscine annulées (seulement 4 séances).

A anticiper : visiblement les nouveaux programmes prévoient que les enfants apprennent à nager. Il faudra certainement que l'organisation de l'activité piscine soit réorganisée.

- Sorties vélo : CP et CE2/CM1.
- Sortie Rochefort : musée Hèbre St Clément + Corderie royale pour les CM1/CM2 et CM2 autour du thème de la mer.
- Défis scientifiques de circonscription (CP/CE1 + CE1)
- Sortie à la forêt de la Coubre (CM1/CM2 et CM2) à la Bouverie avec animation ONF: prévue le mardi 30/06/2015
- Ferme de Boissirand : CP + CLIS
- Ile d'Aix : CP+ CE2/CM1.
- Liaison GS/CP: rallye maths (les GS ont pu visiter l'école)
- CM1/CM2: accueil de Charline Picon pour interview dans la classe + projet BD
- CM2 : visite du collège + repas au self.
- Difficulté à gérer les doubles niveaux étant donné que les activités nautiques se font par niveau et qu'il n'y a pas de remplaçants. Répartition des élèves.

Coopérative scolaire.

Le solde de la coopérative scolaire est de 8219.71 €.

Reste à payer Corderie royale (188€) location de cylces (+/- 200€) accrobranche (395€), transport Bouverie (177€).

Subvention mairie versée: 5200 €

Somme versée par l'APE : 2140 €. Cette somme devrait essentiellement être fléchée vers le projet de fresque.

Mairie a versé 100 € pour le bus pour la mise à l'eau de l'Espiègle.

Rappel que les comptes de la coopérative sont accessibles à tous, à tout moment.

Projets

- Projet de fresque sous le préau pour tous les enfants de l'école avec intervenante en arts. Le financement se fera par la somme versée par l'APE.
- Informatique (cf équipement)

Médiation scolaire.

Mme Delcamp référente cette année. Un autre référent l'an prochain pour les enseignants.

Pas de bilan chiffré mais ressenti favorable pour les enseignants et les parents d'élèves.

Poursuite de la médiation l'an prochain.

Mme OSTA AMIGO a commencé à se renseigner pour la formation du personnel communal.

Mme Orléat sera référente l'an prochain sur ce projet.

Activités péri-éducative (TAP).

Les APE s'appelleront TAP (temps d'activités péri-éducatives).

La mairie remercie l'équipe enseignante pour son investissement.

L'an prochain, changements : Maureen remplacée par Solène. Moins d'activités. La responsable sera dégagée de l'animation des groupes et sera en encadrement (et éventuellement remplacera les absents). Réajustement des activités en fonction des compétences du personnel et de ce qui motive les enfants.

En cas d'absences de personnel, pas simple de mener les activités.

TAP restent gratuits mais coûte à la commune l'équivalent de 30 000/35 000 €.

Tous les enfants passeront sur toutes les activités sur l'année. Les enfants n'auront plus le choix (ce que les parents regrettent). Mot d'information prévu en début d'année. Création de repères pour les enfants sur l'année (couleur).

Les enfants seront moins nombreux par groupe (par âge) et les groupes plus éclatés dans les locaux.

La médiation sera aussi mise en place sur les TAP.

Les TAP peuvent passer par le cahier de liaison pour diffuser l'information aux familles.

+ voir questions diverses.

Association de parents d'élèves (APE).

Les actions sont exposées par Mme Sauvignon : Vente de bulbes + Tombola pour Carnaval + Vente de chocolats pour Pâques+ opération Initiatives.

De manière générale, les opérations marchent moins.

Pour la kermesse, il manque des parents.

Prochaine élection de bureau en novembre.

3- Le cadre de vie

BCD

BCD maternelle a été déplacée.

Maureen remplacée par Solène qui sera formée par Laurence.

2 poste informatiques mis en place : 1 pour maternelles et 1 pour élémentaires.

L'équipe enseignante souhaite que la BCD continue à vivre et en particulier pour l'histoire lue.

Pour les plus grands, travailler sur les recherches de documents en utilisant les classifications.

La bibliothèque municipale est ouverte à l'école.

Restaurant scolaire

Les repas : certains repas posent problème selon les retours d'élèves (moules/frites immangeables avec les frites détrempées par le jus des moules). Certains problèmes pourraient être résolus par une organisation différente.

Le bruit : les 2 services n'existent pas vraiment. Plus ça va, plus les services se chevauchent. Les parents évoquent le problème de fonctionnement qui semble venir de la cuisine. Parents et personnels s'accordent sur le fait que le temps de cantine est bruyant.

Beaucoup d'absences de personnel municipal donc cela rallonge le temps de service. Même problème en cuisine. La mairie explique que la gestion du personnel est un vrai casse-tête.

Le prestataire ayant changé, la commission des menus est plus ouverte, la discussion est possible. Les enseignants du public sont invités à y assister pour faire valoir leurs demandes.

Le self? Trop cher pour la mairie et repas des enfants trop rapides.

Tout le monde s'accorde sur la nécessité de la mise en place de 2 services véritables.

La municipalité rappelle qu'elle a rajouté fruit et fromage pour des questions d'équilibre alimentaire.

Pause méridienne

Règles d'utilisation de ballons à préciser.

Les grands jouent de 12:00 à 12:30 et les petits jouent après.

A 13:20 les ballons de la cantine sont rangés.

Budget municipal 2015

Pour le fonctionnement, 50 € par élève pour les fournitures (dont budget direction, RASED, photocopies), 5200 € pour le projet pédagogique, le reste concernant le matériel de sport (900 €), fêtes et cérémonies (250 €), les livres et les abonnements (1040 € + 226 €).

5500 € pour installation du wifi dans toutes les classes, jusqu'au restaurant scolaire.

7100 € dotation en matériel informatique. L'équipe a choisi l'installation de 2 TBI + 2 écrans plats. L'équipe souligne qu'il est nécessaire que l'équipement se poursuive les autres années. Pas d'engagement de la mairie pour le moment.

Plan de rénovation : les 2 classes refaites cette année seront les 2 classes ayant les TBI (2^{ème} étage classe actuelle de Mme Delcamp + classe de M. Guérin).

Les demandes en renouvellement de mobilier sont suspendues. L'informatique est prioritaire.

7800 euros pour l'aménagement de la cour élémentaire.

Aménagement de la cour

Parcours de billes déjà réalisé (2800 euros)

Demande des enseignants d'enlever les rochers de l'ancien parcours de billes car dangereux. Pas prévu pour le moment car pensé dans un projet global).

En projet : revêtement et jeux.

3 marelles thermocollées.

Tracer de balle au prisonnier (services techniques).

3 tables de tennis de table le long de la palissade (2600 euros).

Pas de banquette au tour des arbres

Revêtement antidérapant sous le préau : 800 euros.

4- Questions diverses (non débattues dans l'ordre du jour)

- 1- Enfant parti de l'école à deux reprises alors qu'il devait aller en garderie après l'APE. Le directeur prévenu par téléphone que l'enfant allait en garderie a prévenu le personnel municipal. C'est de la responsabilité municipale. Rappeler aux parents qu'il y a un numéro TAP.
 - La municipalité travaille sur un logiciel pour cantine et TAP. Actuellement, l'appel est réalisé sur liste papier. Si un enfant manque à l'appel, les animateurs appellent les parents.
 - Y a-t-il une liste pour la garderie? Si l'enfant n'est pas parti avec un adulte à la sortie, l'enfant va à la garderie.
- 2- Nettoyage des wc pendant la garderie : peuvent-elles être nettoyées après ? Pour des questions de personnel : non, mais les toilettes de maternelle sont accessibles pour les élèves.

Canalisation nettoyées à chaque vacances : moins d'odeur : à poursuivre. La mairie déplore la dégradation des toilettes. Un mot à destination des familles sera diffusé.

- 3- Les affiches Initiatives de l'APE ne seraient pas affichées.
- 4- Inactivité du site internet : les enseignants rappellent qu'ils passent beaucoup de temps sur leur temps personnel pour réaliser des articles et qu'il y a très peu de retour des familles.
- 5- Implication des enseignants pour la kermesse et carnaval : les enseignants ont une vie de famille.
- 6- Permanence « Enfance et partage » (au sujet de la violence) au CCAS à partir de septembre pour accompagnement des parents et interventions en milieu scolaire.
- 7- Ligne Pédibus : peu de parents se sont rapprochés de la mairie. A suivre en septembre. Ecole intéressée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Le prochain Conseil d'école aura lieu :

Le secrétaire de séance :

Mme DELCAMP

Le Président :

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE LA SABLIÈRE 17390 LA TREMBLADE RONCE-LES-BAINS

COME BOYA